

Remplacement du ressort à gaz

En principe : le remplacement du ressort à gaz, rendu nécessaire par un changement de vélo (le vélo est donc plus lourd ou plus léger que la plage de poids du **BicycleJack** déjà monté), s'effectue sans grande difficulté. Le type de ressort à gaz utilisé n'a pas d'importance : tous les ressorts à gaz que nous proposons sont compatibles avec tous les **BicycleJacks**. Le ressort à gaz doit toujours être monté avec la tige de piston vers le bas. Cela protège les joints internes contre une fragilisation prématurée. Pour démonter le ressort à gaz, le bras de levier doit se trouver en position haute. Commencez par bloquer le bras de levier pour l'empêcher de tomber. Desserrez ensuite la bague de retenue sur le boulon de fixation du bras de levier au cylindre à gaz. Le ressort à gaz est maintenu et le boulon peut être retiré. Soulevez maintenant légèrement le bras de levier vers le haut ; l'œillet du ressort à gaz glisse hors de son support. Le ressort à gaz est désormais dégagé d'un côté. Desserrez l'écrou de fixation du vérin à gaz au « châssis central **BicycleJack** », puis retirez la vis ; l'ancien vérin est désormais dégagé et le nouveau vérin peut être mis en place – le montage s'effectue alors dans l'ordre inverse de la description précédente.

Détails et consignes d'élimination pour le ressort à gaz :

Les ressorts à gaz doivent être stockés en position verticale, la tige de piston orientée vers le bas

CONDITIONS D'UTILISATION

Plage de température de fonctionnement de -30 à +80 °C

Nombre admissible de courses (courses complètes) : 6 par minute ; pour une fréquence supérieure, veuillez nous consulter. Comportement en service continu après 30 000 cycles : perte de pression maximale de 15 %. Le comportement en service continu varie en fonction de la longueur de course et de la force d'extension.

Température nominale : 20 °C.

Exemple pour une force $F_1 = 500 \text{ N}$ à 20 °C :

+ 35 °C + 5 % = 525 N

- 16 °C 12 % = 440 N

CONSIGNES D'ÉLIMINATION

Les ressorts à gaz sont remplis d'une pression comprise entre 20 et 250 bars et doivent donc être dépressurisés avant leur mise au rebut.

Pour des raisons de sécurité, il convient de procéder comme suit :

- Serrer légèrement le tube sous pression dans un étau.
- Scier le tube de pression perpendiculairement à l'axe, à une distance comprise entre 30 et 35 mm de la base du tube.

ÉTAPES DÉTAILLÉES

1- PORTEZ DES LUNETTES DE PROTECTION.

2- Utilisez une scie à main adaptée au métal. 3- Placez un chiffon de protection sur la lame de scie.

Arrêtez de scier dès que vous entendez des sifflements.

Le dégazage est terminé lorsque la tige de piston peut être déplacée librement à la main.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le gaz de remplissage utilisé (azote) est neutre et fait partie de l'atmosphère terrestre. Son rejet ne présente donc aucun danger chimique.

Les autres composants (à l'exception de l'huile) sont principalement en acier. L'élimination de ces composants équivaut au recyclage de l'acier.

L'huile contenue dans l'appareil ne doit en aucun cas être déversée dans l'environnement (risque de pollution des eaux souterraines) ni brûlée par l'utilisateur, mais doit être éliminée conformément à la réglementation nationale en vigueur.